

Vœu relatif aux activités pour les adolescents dans le projet des Halles

Déposé par Jacques Boutault et les éluEs du groupe Les Verts

Le projet de la Canopée des Halles dont les travaux doivent débiter prochainement a fait l'objet d'une programmation afin que les équipements publics municipaux y soient implantés. C'est le cas notamment du Conservatoire de Paris centre et de la bibliothèque jeunesse La Fontaine qui trouveront une place dans de nouveaux bâtiments, en surface.

Un espace « Jeunes métropolitains » destiné aux jeunes Franciliens qui fréquentent régulièrement le site des Halles et destiné à proposer des activités, en lien avec les nouvelles cultures urbaines, devrait également y être implanté.

Or, le Centre d'animation « Les Halles-Le Marais-Léo Lagrange » qui présente un potentiel d'accueil inexploité, pourrait très favorablement participer à ce projet en direction des jeunes Franciliens, à condition qu'il soit réimplanté sous la Canopée. Ce centre se trouve actuellement dans un sous-sol des Halles et donc peu visible et peu pratique.

Aussi, considérant que le projet de la Canopée prévoit la création en surface et à proximité du jardin et des transports en commun d'un espace « Jeunes Métropolitains »,

Considérant qu'il convient de rendre plus visible, plus accessible et plus attractif le centre d'animation Les Halles-Le Marais pour l'ensemble des jeunes Franciliens qui fréquentent les Halles, première porte d'entrée à Paris,

Considérant que le centre d'animation « Les Halles-Le Marais » est un équipement public municipal, géré par les maires des 4 arrondissements centraux qui accueille plus de 1200 usagers dont 35% habitent en dehors du centre de Paris et 16% en dehors de Paris et qu'il possède donc une vocation francilienne,

Considérant qu'une proposition aurait été faite dans le but de transformer les locaux du centre d'animation en commerces, ce qui reviendrait à faire disparaître le centre d'animation et aggraver le déséquilibre entre surfaces commerciales et espaces publics qui caractérise le projet,

Considérant que le projet initial prévoyait la création d'un mur d'escalade destiné aux adolescents et qu'il est nécessaire d'implanter des activités diverses pour ce public présent en très grand nombre sur le sites des Halles,

Sur proposition de Jacques Boutault et des éluEs du groupe Les Verts, le Conseil de Paris émet le vœu que :

- **Le Centre d'animation « Les Halles-le Marais » soit maintenu à son emplacement actuel et rénové, ou implanté à proximité de l'espace dédié à la Jeunesse en surface sous la future Canopée des Halles.**
- **Le mur d'escalade prévu initialement dans le projet des Halles soit maintenu.**